

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31575**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe III: Métiers bâtiment et du patrimoine architectural - Classe 3: couverture-ornemaniste métallique, Option : ornemaniste métallique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Le ministre chargé de l'éducation au titre d'une profession dénommée « charpentes en bois » rattachée au groupe des métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234s Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; Fabrication de meubles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du couvreur ornemaniste avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'intervention comme l'ornements de toiture : œil-de-bœuf, lucarne, bandeau décoratif... Il travaille le zinc, le plomb, le laiton et le cuivre selon des méthodes traditionnelles.

L'activité est principalement tournée vers la restauration et la reproduction, parfois vers la création. Certains toits des villes sont habillés de zinc et dotés de nombreux œil de bœuf, lucarnes... L'activité ne se limite pas aux seuls toits urbains mais aussi aux châteaux, édifices religieux, monuments comportent des ornements. Le marché de la restauration du patrimoine architectural concerne aujourd'hui l'Europe entière.

Les activités consistent à :

- Concevoir une solution constructive répondant à un projet architectural en maîtrisant la géométrie descriptive, les calculs de résistance des matériaux et les dimensionnements des ouvrages ;
 - Modéliser les ouvrages avec ou sans les outils numériques en vue de sa réalisation ;
 - Contrôler une solution constructive à partir d'un cahier des charges ;
 - Organiser le déroulement des activités de pose et de mise en œuvre ;
 - Réaliser des épis, des faîtages, des campaniles, girouettes, lucarnes, œil-de-bœuf, etc. en maîtrisant les techniques du métier, d'emploi des matériaux dans le respect des règles de l'art et des normes ;
 - Réaliser les techniques d'emboutissage, d'étréage, de restreinte, de soudure, de polissage, de finition et de protection tout en assurant l'étanchéité ;
 - Réaliser les techniques d'implantation, de réglage et de fixation.
- Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.
- Prendre en charge le dossier du projet et les plans dans l'entreprise et sur le site pour identifier les besoins et vérifier l'état de la charpente ou du support ;
 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles des éléments à fabriquer (épures, sections, calculs... ;)
 - Établir l'ordre chronologique des activités et tâches de fabrication et de mise en œuvre sur chantier ;
 - Concevoir et réaliser les évacuations des eaux pluviales comprenant les chéneaux suivant leur profil et le style demandé et les fontaines ;
 - Mettre en œuvre les techniques de pose des matériaux (ardoise, tuile plate, bardeau bois suivant leur forme (tourelle ronde, à pan ; dômes ronds, à pan ; clochers) et de la couverture métallique
 - Concevoir et réaliser des éléments préfabriqués pour des surfaces concaves et convexes, des habillages de façade en élément métallique ;
 - Concevoir et réaliser des ouvrages ou éléments préfabriqués complexes en couverture et mettre en œuvre les différents matériaux qui les compose ;
 - Constituer le dossier d'exécution du projet.
- Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier de charpentier, à ce niveau de compétence, peut s'exercer dans les secteurs du bâtiment.

Ouvrier hautement qualifié, Artisan, Entrepreneur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1610 : Pose et restauration de couvertures

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Les épreuves évalueront la conception et la réalisation d'un ouvrage nécessitant la maîtrise parfaite des techniques de recherche des caractéristiques géométriques et dimensionnelles des pièces et éléments à fabriquer (épures, fiches de taille, calculs... ;), l'établissement de l'ordre chronologique des activités et tâches de fabrication et de mise en œuvre sur chantier, la conception et la réalisation des pièces en utilisant des techniques de base - pliages, ajustages, assemblages, soudages, fixations, habillages et si nécessaire, la prise en compte des procédés traditionnels régionaux, la réalisation des éléments complexes de construction (nœuds, arêtiers, lucarnes, œil-de-bœuf...) avec divers matériaux zinc, cuivre, laiton, plomb... et des ouvrages ou éléments complexes en couverture et mettre en œuvre les différents matériaux qui les compose et la réalisation des finitions soignées (soudures, joints, agrafages, éléments décoratifs).

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France » s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.